

Pôle hainuyer- Interventions du 23/03/2021

Comment repérer des troubles de l'apprentissage et les étudiants porteurs de troubles de l'apprentissage ?

Préalable à une éventuelle démarche de repérage :

Une communication concernant l'environnement académique « handicap friendly » : pour les étudiants gênés de demander des aménagements qui leur seraient utiles (l'acceptation de sa « différence » et de ses besoins particuliers ne vont pas toujours de soi) et pour ceux qui n'ont pas encore conscience de leurs besoins spécifiques et qui risquent de ne pas être en mesure de s'adapter aux exigences d'un parcours académique du supérieur sans aménagement spécifique.

Des aménagements universels (accessibles à tous sans nécessité de montrer patte blanche chaque année) y participeraient largement.

Attention **chaque élève** à besoins spécifiques **est unique** => les pistes évoquées ne peuvent convenir à tous...dans ce domaine, comme beaucoup d'autres, il est important de savoir faire preuve de créativité en partenariat avec la personne concernée.

Lorsque des élèves à besoins spécifiques parviennent à intégrer un niveau d'études supérieur, cela signifie qu'à ce stade, ils ont déjà mis en place toute une série de stratégies de compensation.

Cependant, les enseignants peuvent relever toute une série de lacunes qui concernent :

- La planification
- L'attention
- La communication
- La conceptualisation du traitement de l'information
- La mémorisation à court terme et à long terme
- Les fautes d'orthographe récurrentes
- Les erreurs de syntaxe
- La désorganisation
- Une incapacité à prendre des notes au vol de manière efficace

- Une présentation des travaux déstructurée et peu soignée
- Une prise de parole hésitante
- Une accumulation de difficultés malgré un travail quotidien
- La procrastination

Les étudiants atteints de troubles dys/TDAH/... peuvent rencontrer des difficultés à acquérir des connaissances ou des compétences de la même manière que leurs pairs dans la mesure où leur cerveau a un mode de fonctionnement différent.

Ils peinent donc à apprendre au même rythme que leurs pairs car les cours sont conçus pour des étudiants « ordinaires », pas pour ceux qui sont en situation de handicap invisible.

Pour illustrer mon propos, je dirais que lorsque l'autoroute (linéaire et rapide) est fermée, on met en place des déviations, plus longues et nettement moins rapides.

Il s'agit du concept de double tâche : les apprentissages qui devraient être automatisés (lecture, écriture, calcul, ...) ne le sont pas. De ce fait les capacités attentionnelles fortement sollicitées pour comprendre le cours s'épuisent plus vite que pour les étudiants « neurotypiques ».

La lecture.

Les stratégies à privilégier :

- Table de matière du cours pour que l'étudiant ait une vue de l'ensemble du contenu du cours et de là où on en est dans le courant des cours
- Syllabus complet : photos et commentaires associés (via une reprise de notes corrigées d'un étudiant p.ex.)
- Surligner les informations importantes du texte
- Aider à reconnaître les idées principales, le contenu qu'il est impératif de mémoriser (via la communication des annales, des questions qui pourraient être posées ainsi que la manière dont cela peut être formulé : QCM, questions ouvertes, ...)

Il est primordial de comprendre que chez certains dyslexiques et autres dys / TDAH, faire le tri entre les données essentielles et celles qui le sont moins est un exercice périlleux.

D'autre part, une lecture en apparence fluide et claire ne signifie pas que l'élève comprend ce qu'il est en train de lire car il est en situation de « double tâche » :

Sur le plan émotionnel.

On peut constater une hypersensibilité, des émotions exacerbées, des angoisses, une perte de repères, de la confusion, du découragement, des moments de panique, la crainte de l'échec, la crainte de ne pas être compris dans sa différence compte tenu des difficultés accumulées durant les années dans l'enseignement primaire et secondaire parfois chaotiques.

Les pistes des aménagements raisonnables par trouble.

1) Comment concevoir son cours et ses supports de cours pour tenir compte des spécificités des étudiants ?

Éviter tout ce qui entraîne la double tâche comme des textes lacunaires à compléter lors des visios ou cours. Et, quand cela n'est pas possible, envisager des alternatives comme le tutorat par les pairs par exemple.

Compte tenu de leur âge et de leur parcours scolaire, ces élèves savent, à ce stade, ce dont ils ont besoin.

L'écoute, l'attention qui leur est accordée et la bienveillance sont des moteurs incontestables : se sentir accueilli et accepté dans ses spécificités baisse le stress qui ajoute une difficulté aux autres.

Les fiches-outils, sur « Enseignement.be » apportent toute une série de réponses, d'explications et de pistes d'aménagements à adapter avec l'avis du jeune concerné.

Donner la parole à ces jeunes adultes, dans l'enseignement supérieur, est également une option incontournable et très encourageante pour eux.

La question du partenariat a été abordée et traitée dans une haute école d'art pour une jeune à besoins spécifiques à Tournai.

En accord avec les enseignants et l'équipe éducative, deux étudiantes se sont engagées à remettre à l'élève leurs prises de notes, les correctifs, les synthèses. Elles ont également abordé la question de l'organisation des cours. Cette approche est donc très intéressante.

Le stress lié à la bonne tenue des prises de note et à l'ordre qui doit impérativement être maintenu dans les fardes s'efface et laisse de la place à l'étude elle-même. C'est un gain de temps considérable et cette notion de temps est très importante.

D'autre part, en classe, l'élève qui ne doit plus écrire et se retrouver en « double tâche » peut focaliser toute son attention à l'écoute de l'enseignant.

La tablette/le PC est un formidable outil, une véritable « prothèse » qui permet de compenser beaucoup de troubles neurologiques qui entravent leurs apprentissages.

Sur le plan social et financier, il est opportun de s'assurer que tout se passe bien ou, dans le cas inverse, d'orienter l'étudiant vers les aides possibles en cas de besoin.

Bon à savoir ! « nunabib » est une bibliothèque numérique qui donne accès à la version numérique des manuels scolaires aux élèves présentant des troubles spécifiques d'apprentissage qui utilisent un outil numérique.

Que faire si les aménagements raisonnables ne sont pas respectés ?

- Il est impératif que la direction de l'école soit au clair avec les décrets de loi et les droits des jeunes en situation de handicap visible ou invisible.
- Un questionnaire doit être remis à l'étudiant dès son intégration au sein de l'établissement afin qu'il puisse avoir l'opportunité de signaler ses troubles dys.
- Un PAI (plan d'accompagnement individualisé) peut être envisagé. Il précise les troubles, il contient la liste des besoins spécifiques de l'élève, il peut être dupliqué et distribué à tous les enseignants et modifié en fonction des progrès ou des difficultés du jeune.

Il doit être parcouru par un professionnel de la santé (neurologue, neuropsychologue, logopède, psychiatre, psychologue, orthopédagogue médical...).

Pourquoi est-ce important ? Pour que les enseignants prennent conscience de l'existence de leur pathologie, de leurs besoins spécifiques et de leurs droits au respect des aménagements raisonnables.

En cas de persistance du non-respect des aménagements raisonnables auxquels l'étudiant peut prétendre, la communication reste la meilleure option et l'organisation d'une réunion de concertation en présence du chef d'établissement doit être sérieusement envisagée pour tenter de rétablir la confiance entre les différentes parties et apaiser les tensions.

Il existe un numéro vert « Ecoute Ecole » qui peut conseiller et orienter le jeune : **0800 95 580**

Si cela ne suffit pas, l'élève peut se tourner vers la CESI « Commission de l'Enseignement Supérieur Inclusif » dont l'AVIQ et PHARE sont membres.

Le décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes en situation de handicap et le document 39922.

L'UNIA (centre pour l'égalité des chances) peut également engager une procédure dans le cadre de la discrimination dont il est victime.

La taille du groupe sur les aménagements raisonnables.

Si la taille du groupe est importante, plus l'élève dys/TDAH... sera proche de l'enseignant, plus il sera attentif. Le bruit devra être cadré afin de ne pas le déconcentrer.

Privilégier la connaissance entre les élèves est également important (d'autant plus en distanciel via des sous-groupes en alternance avec le cours habituel) afin de permettre aux élèves de nouer des liens avec des pairs qui pourraient les aider.

Par ailleurs, permettre des changements dans les groupes de travail quand les particularités des uns et des autres sont incompatibles (un élève avec TDAH qui ne sait faire qu'à la dernière minute et un autre avec une dysphasie qui a besoin de temps pour réaliser un travail écrit ne parviendront pas à travailler de manière harmonieuse : le second va prendre tout le travail en charge et sacrifier ainsi du temps qui pourrait être utilisé sur d'autres apprentissages.

Conseils de méthode de travail pour les étudiants souffrant de troubles de l'apprentissage

- Tous les conseils habituels sont de mise : participer le plus activement possible en cours, régularité, synthèses visuelles, cartes flash, pratique des exercices, réactivations espacées de la matière pour mémoriser à long terme, respect des paliers attentionnels (Pomodoro), planification visuelle (Kanban), hygiène de vie (équilibre entre le scolaire et la détente, voire le travail étudiant), ...
- Éviter tout ce qui entraîne la double tâche et viser l'efficacité :
 - o Si prendre en note le cours est difficile, demander le cours de l'enseignant et en faire des synthèses. Pouvoir se concentrer sur ce que dit l'enseignant permet de comprendre les notions abordées et de poser des questions au moment même.

- Si comprendre est difficile (dysphasie ou autre besoin spécifique), lire à l'avance le chapitre qui va être vu afin de se familiariser avec le contenu qui va être abordé et repérer les passages les plus ardues où il faudra faire preuve d'encore plus d'attention
- Travail collaboratif entre pairs afin d'arriver à avoir l'ensemble de la matière synthétisée avant le blocus

-

Quels usages et quelles recommandations concernant l'apprentissage distanciel et l'évaluation à distance ?

Pour l'étudiant :

- Planifier ses temps de travail en lien avec ses variations d'énergie (préalable : apprendre à les ressentir, les accepter et en tirer parti au mieux)
- Utiliser les contenus écrits plutôt que d'assister aux visios si elles sont difficiles à suivre et en avertir l'enseignant.

Du côté des enseignants

- Inciter les élèves qui en ont la possibilité à activer leur caméra afin de se rapprocher au plus de la situation d'enseignement en présentiel et de créer un lien visuel (ice breakers), utiliser un matériel qui permette un bon son et une image nette et assez grande, privilégier les techniques qui mettent les élèves en action (quizz, sous-groupe de travail, ...), ralentir le débit de parole (souvent plus rapide qu'en présentiel), faire des sessions plus courtes via la pédagogie inversée par exemple (donner la théorie avant et répondre aux questions en direct), ...
- Éviter de donner des explications personnelles à un élève entendues de tous alors que le reste du groupe réalise un travail individuel (double tâche pour ceux qui n'arrivent pas à faire abstraction de la voix de l'enseignant et qui n'osent pas éteindre le son de peur de rater une information collective).
- Accorder du temps supplémentaire lors des évaluations à distance
- Permettre l'oralisation si c'est possible techniquement et humainement
- Envoyer les consignes des travaux à faire sur un créneau horaire unique (tous les matins de 9h à 10h, du lundi au vendredi par exemple) et pas n'importe quand dans la journée voire la nuit...

- Dans l'idéal, une concertation entre les enseignants pour étaler les rendus (gérer un stage et la préparation de son TFE relève de l'impossible pour beaucoup d'étudiants à besoins spécifiques qui peuvent en arriver à tout rater).

Quels sont les outils pédagogiques à conseiller et à communiquer aux étudiants en situation de handicap dans le contexte des apprentissages en distanciel ?

Une relance attentionnelle des professeurs vers l'étudiant est très importante afin de lui éviter le décrochage. Une communication et une mise au point régulières sont la base d'un bon maintien du jeune sur le long terme. Ainsi que l'analyse avec l'étudiant de ce qui est difficile pour lui afin de rechercher des stratégies de dépassement (surtout pas de jugement mais pointer toutes les réussites si petites soient-elles...)

Cela permet de faire le point sur ses avancées et du bon maintien dans sa dynamique de travail et cela évitera le phénomène de procrastination, le repli sur soi et le découragement.

Favoriser les échanges avec les enseignants et les autres étudiants permet une bonne solidarité, de garder le cap vers les objectifs à atteindre.

Si les évaluations à distance favorisent l'angoisse et le stress, il est impératif de rassurer l'élève en l'informant au plus près de comment cela va se passer, voire de faire un essai préalable, de lui accorder du temps supplémentaire et d'être tolérant car la situation sanitaire actuelle a des répercussions dramatiques sur un très grand nombre d'élèves, dys/TDAH ou pas.

Les évaluations orales peuvent être favorables à l'élève et lui permettre d'obtenir de meilleurs résultats que l'écrit mais cette option doit être discutée entre les deux parties.

Bon à savoir ! La fatigue mentale et physique sont largement plus importantes que chez les élèves « ordinaires ».

Des outils utiles à tous (besoins spécifiques ou non), en distanciel comme en présentiel :

- Mind mapping à la main ou de manière informatique : XMind Zen (payant)
- Sketchnote
- Quizlet (cartes flash)
- Kanban physique ou électronique
- Agenda hebdomadaire physique ou électronique + calendrier mensuel voire annuel

- Plus tous les outils Ipad/PC pour oraliser, dessiner, calculer, organiser ses cours, ...

Comment transposer et anticiper les aménagements obtenus durant le parcours scolaire pour :

Demander à l'étudiant ce qu'il en pense en l'informant précisément sur la manière dont cela va se dérouler, ce qui est attendu, ...

Par exemple, impossible pour un étudiant en laboratoire de chimie d'user de son droit à un tiers temps supplémentaire pour les évaluations lorsqu'elles sont suivies immédiatement d'un laboratoire qui ne peut pas durer plus de 4 heures...

- **Les travaux pratiques**
- **Le futur lieu de stage**
- **La rédaction des différents travaux (TFE, rapports de stages ...)**

Durant les travaux pratiques et sur les lieux de stage, certains dysfonctionnements pourraient être constatés tels que :

- Une pauvre confiance en soi
- Une mauvaise compréhension des consignes orales
- Une lenteur d'exécution des tâches demandées
- De la fatigue
- Du stress
- Des difficultés dans les interactions sociales
- Un découragement rapide
- Un repli sur soi
- Une réponse émotionnelle exacerbée (panique, pleurs, abandon ...)
- Des difficultés d'orientation dans les locaux, de reconnaissance des personnes, ...

Tous les acteurs sur le terrain doivent être informés de l'étiologie du handicap de l'étudiant et se montrer tolérants et proactifs face aux difficultés éventuelles de celui-ci.

Pistes à envisager :

- Décrire les principales difficultés d'apprentissage liées aux troubles.
- Communiquer les aménagements qui ont été mis en place et les fiches-outils qui permettent une meilleure compréhension de sa pathologie.

Désigner un référent qui aura pour mission de :

- Accompagner à la préparation des activités durant tout le stage
- S'assurer de la bonne compréhension des consignes
- De déterminer les termes du contrat de stage
- De l'encourager à développer sa créativité
- D'encadrer et de gérer le suivi sur le terrain afin d'évaluer ses progrès
- De veiller à une bonne inclusion dans le lieu de stage
- D'analyser s'il y a lieu d'annexer des outils particuliers afin d'optimiser les apprentissages
- Vérifier l'état d'avancement des travaux pratiques et/ou du stage et valoriser ses progrès
- Prodiguer des conseils en cas de besoin
- Relever les réussites et les célébrer avec l'étudiant afin de développer sa confiance en soi

La rédaction des différents travaux peut être assistée par l'outil informatique. Une aide à la correction de la syntaxe sera d'un grand secours, en particulier chez les personnes dyslexiques, dysorthographiques et dysphasiques.

En effet, transposer leurs idées par écrit peut être un exercice très long et compliqué. En d'autres termes, dans la tête, leur réflexion est très claire, alors que l'expression écrite, elle les met en situation de handicap.

Bon à savoir ! La bienveillance permet de promouvoir une bonne insertion de l'élève et un meilleur épanouissement durant les travaux pratiques et sur les lieux de stage.

D'autre part, elle rassure l'élève et lui offrira de meilleures chances de se connecter à ses ressources et d'accéder aux compétences attendues.

Comment préparer la transition vers le monde professionnel et les entretiens d'embauche dans le cadre desquels il n'y aurait peut-être pas d'adaptation ?

Les stages y contribuent fortement, d'où l'intérêt de s'assurer de leur meilleur succès possible. Et, de débriefer sur les difficultés rencontrées ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour les dépasser.

Des entretiens de simulation d'embauche pourraient également permettre à l'étudiant de se mettre en situation et d'être plus à l'aise le jour venu.

Comment évaluer de manière équitable les étudiants ?

La notion d'équité reste très problématique dans notre système scolaire.

En effet, ce qui relève des outils de compensation est encore considéré à tort comme un privilège injuste. La bonne question qu'il y a lieu de se poser est la suivante :

Les autres élèves sont-ils en situation de handicap qui entrave le bon déroulement de leurs études ? La réponse est non.

Par exemple, dans les mains d'une personne dysgraphique sévère, un clavier n'est pas seulement un clavier, c'est une prothèse qui remplace l'incapacité de l'individu à écrire.

Il ne faut jamais perdre de vue que les troubles de l'apprentissage scolaire relèvent d'une pathologie neurodéveloppementale. En d'autres termes, il s'agit bien d'un souci d'ordre médical.

Les professionnels de la santé sont tout à fait aptes à évaluer les besoins spécifiques de ces étudiants particuliers.

Dyslexie ? La lecture audio est possible.

Dysorthographe ? La correction automatique est possible.

Dysgraphie ? L'utilisation du clavier remplace le stylo et permet une lecture aisée.

Dysphasie ? La tablette est efficace pour permettre une meilleure conceptualisation du vocabulaire, la lecture audio, la correction automatique, l'accès aisé à un dictionnaire.

Dyspraxie ? Du temps supplémentaire, la tablette pour remplacer toute une série de troubles liés à la pathologie ; les troubles de la motricité fine, la désorganisation et de la planification des tâches.

Dyscalculie ? La calculatrice et une aide pour la compréhension des procédures.

TDAAH ? La relance attentionnelle.

Comment intégrer le trouble de l'apprentissage à nos grilles d'évaluation ?

Les grilles d'évaluation ne font pas la distinction entre les résultats des élèves ordinaires et les élèves à besoins spécifiques.

Evaluer un enfant dyscalculique sévère lors d'un exercice de calcul mental est une ineptie dont on connaît l'issue : l'échec.

De même qu'évaluer un enfant dysorthographique à travers une dictée risque de le mettre en très grande difficulté.

Est-il rentable d'imposer à un élève des heures de travail interminables pour tenter de parvenir à obtenir des résultats satisfaisants dans un domaine que son cerveau peine à maîtriser compte tenu de sa pathologie ?

La bonne question à se poser est la suivante : Quelles sont les forces de l'élève et quelles sont ses faiblesses ? Ces dernières sont-elles ou non compatibles avec l'exercice du métier ? De manière totale ou partielle (cf conditions d'exercice du métier qui peuvent varier en fonction des environnements professionnels).

Le moyen le plus efficace pour intégrer le trouble de l'apprentissage aux grilles d'évaluation, c'est de mentionner le trouble et d'en débattre lors des conseils de classe, sans oublier d'intégrer les différents outils de compensation auxquels l'élève peut prétendre.

Il appartient à chaque professeur de comprendre les paramètres qui mèneront l'élève vers la réussite et ceux qui le mettront en échec parce que sa situation de handicap entrave le processus d'apprentissage et de mémorisation. Non seulement une question de déontologie mais c'est aussi une question d'humanité, de tolérance et de respect.

- **A la fin d'un examen raté, l'étudiant me dit qu'il est dyslexique, que puis-je faire pour adapter l'examen suivant et qu'aurais-je pu faire pour prévenir la situation ?**

Lui demander ce qui l'a mis en difficulté et ce qui l'aurait aidé.

Pour prévenir la situation, voir préalable en page 1.

- **L'utilisation de logiciels durant les examens et les temps d'évaluation.**

Pour prévenir une situation de dyslexie ou autre dys/TDAH, il faut que l'étudiant informe l'établissement scolaire dès le départ. A l'impossible, nul n'est tenu.

Pour optimiser la réussite de l'examen, des aides sont possibles.

- S'assurer que l'étudiant a bien en sa possession les cours complets et les correctifs.
- Instaurer un tutorat par les pairs
- L'outil informatique avec les logiciels appropriés et déterminés selon les troubles et les besoins spécifiques de l'élève.
- Accorder plus de temps (perdre des points par manque de temps ne rend pas compte des compétences et connaissances réelles de l'étudiant), voire étaler les évaluations.
- Veiller à la bonne compréhension des consignes.
- Relance attentionnelle.
- Dans certains cas, privilégier l'oral.

Quel est le rôle des différents services d'une institution d'enseignement supérieur pour informer sur les troubles de l'apprentissage ?

Un coordinateur ou toute autre personne de référence doit être mise en fonction dans toutes les écoles supérieures afin d'informer les enseignants sur les différents troubles

de l'apprentissage et les épauler dans la réflexion pour la mise en place d'aménagements raisonnables pour chaque étudiant, en relation avec ce dernier.

Les décrets précisent les droits des étudiants en situation de handicap et la mise en place des pôles territoriaux qui devraient être disponibles pour assister les établissements scolaires.

Annexes :

- Décrets
- Brochure « Pôles territoriaux ».

Rita Zucca
Éducatrice spécialisée et conférencière

Pour l'**Asbl Troublendys**
asbltroublendys@icloud.com
troublendys@hotmail.fr

<https://troublendys.weebly.com>

<https://www.facebook.com/groups/troublendys>

Martine Dinon
Psychologue-psychothérapeute
Formatrice et conférencière

<https://www.martinedinonpsychologue.org>

Electrons Libres de Tournai
<https://www.facebook.com/electronslibresdetournai>

TDAH et Compagnie
<https://www.facebook.com/TdahEtCo>